



Envoyé en préfecture le 17/06/2025  
Reçu en préfecture le 17/06/2025  
Publié le  
ID : 084-268400736-20250606-DCA2025\_016-DE  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
**CCAS DE MORMOIRON**  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 06/06/2025

**Délibération n° 2025\_016**  
Date de convocation : 19/05/2025  
Membres en exercice : 13  
Votants : 11  
POUR : 11  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0  
Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente décision.  
Acte publié le : 17-06-2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le SIX JUIN à 19 Heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Mormoiron, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Bernard LE DILY :

**Présents** : LE DILY Bernard, GABRIELLI Nathalie, ZAGRA Christophe, CARTOUX Marie-Paule, ROSA Gil, GUYOTOT Mireille, LEDEZ Benoit, Audrey PENE

**Procurations** : KRISTIANSEN Lene pouvoir à GABRIELLI Nathalie, Lionel MARTIN pouvoir à Bernard LE DILY, Jean-Paul ROUX pouvoir à Christophe ZAGRA

**Absent excusé** : Patrick CHAVADA et Elsa GAILHAC

**Secrétaire** : Christophe ZAGRA

**Administration Générale / Approbation du Procès-Verbal de la séance du 09/04/2025**

Monsieur le président soumet le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 9 AVRIL 2025 qui a été transmis avec la convocation à cette séance.

CONSIDERANT que ce procès-verbal pouvait être consulté en même temps que le dossier du Conseil d'Administration, dans les délais réglementaires.

Le conseil d'administration ayant ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 9 avril 2025

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre les membres présents,

La secrétaire : Christophe ZAGRA

Le Président

Bernard LE DILY